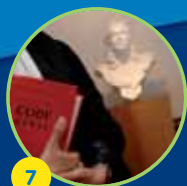


Sicoval info

n° 50
2009

Le magazine de la Communauté d'Agglomération du Sud-Est toulousain

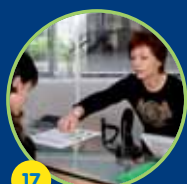
juin/juillet/
août



Le droit
accessible à tous



« Lire en tong »
cet été...



Service Relations
aux usagers



dossier Pour un territoire
d'avenir, réfléchissons
ensemble



Pour un territoire d'avenir, réfléchissons ensemble

Dans un contexte de profondes réformes institutionnelles en préparation et au regard des grandes tendances d'évolution de la population, des enjeux majeurs se dégagent pour l'avenir de notre territoire. Pour préparer le futur Agenda 21 communautaire, les élus se saisissent de ces enjeux avec la volonté d'associer la population à la définition de ce nouveau projet politique pour un développement durable du territoire. Sicoval Info livre quelques éléments de réflexion...



“ Le Sicoval est un territoire typiquement péri-urbain, marqué par l'habitat pavillonnaire. Cet habitat correspond au « besoin de sécurité » des classes moyennes et à leur souhait de vivre dans un environnement plaisant. Mais ce type d'habitat présente deux inconvénients : il est très consommateur d'espace et il s'accompagne d'un usage prépondérant de la voiture individuelle. ”

Marie-Christine Jaillet, Directrice de recherche au CNRS, rattachée au Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST), Université Toulouse-Le Mirail

La population du Sicoval a augmenté de 10,2 %, par rapport à 1999, selon le dernier recensement de l'INSEE (2006) : 63 754 personnes habitent ainsi sur le territoire. Bien que toujours dynamique, cette croissance est cependant ralentie (elle était de + 19,6 % entre 1990 et 1999) et devient même inférieure à celle de l'aire urbaine toulousaine (+ 14,5 %). Elle est aussi très disparate selon les communes : 14 d'entre elles ont enregistré une hausse de population supérieure à 20 %, mais 3 communes ont perdu des habitants. On constate aussi que deux fois moins de nouveaux ménages sont venus s'installer sur le territoire

(16,6 %) par rapport à la période précédente, et que le nombre d'enfants scolarisés a baissé de 3,5 % (6 550 élèves en 2008, contre 6 800 en 2000). Ces chiffres traduisent la difficulté des ménages à venir s'installer sur un territoire où le prix de l'immobilier a connu plusieurs décennies d'inflation. C'est pourquoi les élus du Sicoval ont élaboré, dès 2003, un Programme Local de l'Habitat auquel ils ont fixé 3 objectifs : doubler la production annuelle de logements (objectif : 850 à 1 000 nouveaux logements/an) ; diversifier les types de logements, notamment en matière de logement locatif social ; et mobiliser les communes sur cette politique

Une enquête sur votre cadre de vie : les élus veulent donner la parole aux habitants

Afin d'évaluer son action et de préparer la participation des citoyens à l'élaboration de son futur Agenda 21, la Communauté d'Agglomération organise en juin une enquête téléphonique auprès d'un panel représentatif d'habitants. D'une vingtaine de minutes, ces entretiens porteront sur la qualité de votre cadre de vie et seront menés par un bureau d'études. Merci de lui réserver le meilleur accueil !

de l'Habitat. Celle-ci commence à porter ses fruits : 1 000 logements, dont 610 nouveaux logements sociaux familiaux, étudiants et en location-accession, sont sortis de terre en 2008. Mais pour Marie-Christine Jaillet, Directrice de recherche au CNRS, rattachée au Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST) : « le territoire du Sicoval est un territoire typiquement périurbain, marqué par l'habitat pavillonnaire. Cet habitat répond au besoin de « réassurance sociale » des classes moyennes, en particulier quand elles vivent en couples de deux actifs avec des enfants d'âge scolaire, ainsi qu'à leur souhait de vivre dans un environnement plaisant. Mais ce type d'habitat est considéré comme présentant deux grands inconvénients : il est très consommateur d'espace et il s'accompagne d'un usage prépondérant de la voiture individuelle ». L'habitat pavillonnaire reste en effet majoritaire sur le territoire : en baisse de 2 % par rapport à 1999, il représente encore 67 % de l'offre de logements en 2008.

Jeunes et seniors

La population du territoire compte 26,16 % de jeunes de - de 20 ans : si ce ratio reste fort, il est cependant stable par rapport au précédent recensement (26,22 % en 1999), alors que le département enregistre, lui, une hausse de 2,5 %. Parallèlement, la part des personnes âgées de 60 ans et + augmente de 2 % (17,83 % en 2006 contre 15,76 % en 1999). Au plan départemental, le taux de personnes de + de 60 ans a diminué de 0,8 % entre 1999 et 2006. Pour Marie-Christine Jaillet, « le vieillissement de la population représente un défi d'avenir majeur pour la Communauté d'Agglomération. La première vague de construction de pavillons sur le Sicoval date des années 70-80. Ces habitants, aujourd'hui jeunes retraités, sont en pleine forme. Mais demain ? Devront-ils quitter leur logement pour aller chercher des services et des équipements à Toulouse, ou pourront-ils disposer d'infrastructures adéquates à proximité ? ».

Revenu médian et prestations familiales

Le revenu médian* annuel des ménages du Sicoval est de 22 675 € en 2006, contre 18 837 € sur l'aire urbaine. Une différence certainement liée au caractère périurbain du territoire (prédominance de l'habitat pavillonnaire),



mais qui repose également sur une autre de ses caractéristiques : « son pôle d'activités et d'emplois, qui s'appuie sur un pôle universitaire et un tissu de PME-PMI intervenant dans les domaines des hautes technologies, selon Marie-Christine Jaillet. Cette spécialisation économique a en effet pour conséquence d'attirer sur le territoire des ménages de la classe moyenne supérieure. Cette tendance s'est renforcée ces dernières années et devrait continuer à s'accroître, notamment avec l'installation d'Aerospace Campus à Montaudran. Si le Sicoval n'est pas le seul territoire de la métropole toulousaine à connaître ce phénomène de spécialisation sociale, cette dynamique y est très forte (...) ». Cependant, le territoire n'échappe pas à la crise. Parmi les 10 324 foyers (soit 51,8 % de la population) qui bénéficient de prestations de la Caisse d'Allocations Familiales en 2008, 26,9 % sont des allocataires à bas revenus, et 21 % vivent en dessous du seuil de pauvreté**. Mais aussi dans le domaine de l'emploi : 2 205 demandeurs d'emploi sont recensés sur le territoire en 2008, dont 60 % de femmes. 30 % des offres d'emploi, proposées sur le territoire, sont situées sur Labège-Innopole, et parmi elles, 80 % concernent des missions d'intérim.

* Revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

** Moins de 880 euros/mois pour une personne seule, moins de 2 200 euros pour un couple avec 2 enfants (2006).

Sources : Recensement général de la population 2006 (INSEE), Inspection Académique, Direction Générale des Impôts, Caisse d'Allocations Familiales, Chambre de Métiers et de l'Artisanat Haute-Garonne, ANPE

(suite page 10)

L'avenir en questions

Lors du Séminaire de janvier, les élus du Sicoval ont discuté des grands enjeux à venir pour le territoire de la Communauté d'Agglomération. Un certain nombre de questions se posent...

Habitat, comment diversifier et densifier ?

« Aujourd'hui, pour la majorité des élus du Sicoval, participer à l'accueil des nouvelles populations venant s'installer sur l'aire urbaine toulousaine apparaît comme une évidence, voire une nécessité, note Claude Ducert, Vice-Président du Sicoval en charge de l'Aménagement et du Programme Local de l'Habitat. Cet accueil doit viser la mixité sociale et générationnelle, ce qui implique la diversification des types de logements. Mais ce développement de l'habitat ne doit pas nuire aux paysages naturels : il est donc nécessaire de densifier les quartiers, en restant vigilants sur la qualité architecturale des formes urbaines ». Mais comment répartir ce nouvel habitat sur le territoire ? Faut-il développer le logement locatif social uniquement dans les communes situées autour des grands axes routiers, là où l'offre de services et d'équipements est déjà bien structurée ? Ou bien doit-on aussi construire ce type de logements dans les communes des coteaux, afin

notamment de permettre à des ménages aux revenus les plus modestes d'habiter « à la campagne » ? Dès lors, comment développer l'accueil progressif des nouvelles populations dans les petites communes qui ne sont pas aujourd'hui dotées des services et des équipements adéquats ? Et quels sont les services (transports, aide à la personne...) et les équipements (écoles, infrastructures sportives...) à développer en priorité ? Enfin, comment valoriser le rôle des communes dites « poumons verts », qui se caractérisent par de nombreux espaces naturels et agricoles et une urbanisation future modérée ? Comment faire en sorte que leurs habitants puissent accéder aux équipements et aux services comme ceux des autres communes ?



Économie et Emploi, où et comment

« Le développement économique est une source de richesses et d'emplois incontournable pour la Communauté d'Agglomération, rappelle Alain Sérieys, Vice-Président du Sicoval en charge de l'Économie et de l'Emploi. Pour garantir son dynamisme sur le long terme, il est important de veiller à la diversification de notre tissu économique local : en renforçant les filières d'excellence déjà présentes sur notre territoire (Satellites et Applications, Biotechs, Technologies de l'information et de la Communication...), en développant de nouvelles filières de ce type, notamment dans le cadre du pôle de compétitivité Agrimp Innovation, mais également en permettant à l'artisanat et au commerce de se déve-

lopper partout où il y a aujourd'hui des parcs d'activités de proximité à concrètement ? Doit-on développer les équipements (infrastructures en transports en commun) qui sont déjà présents ? L'investissement aujourd'hui permettra-t-il de générer la construction de nouveaux emplois, mais générerait de nouvelles dépenses sur ces parcs d'activités pour rééquilibrer l'emploi, notamment au Sud



Jean-Pierre Chaumont, retraité

« Avec ma femme et mes 4 enfants, nous habitions une grande maison à Auzerville. Après le départ des enfants, devenus adultes, et le décès de mon épouse, je ne souhaitais pas rester dans cette maison devenue trop grande pour moi. J'ai donc choisi de m'installer dans un studio du Foyer Logement « les Claires Fontaines » à Castanet, ce qui me permet de rester proche de mes amis d'Auzerville. De plus, tous les commerces et les services sont à moins de 200 mètres et le Foyer assure de nombreux services pour les personnes âgées qui en ont besoin (repas, lingerie...) »



Une habitante de Corrinsac

« Tout le monde cherche un emploi proche de son domicile. Limiter ses frais de déplacement et pouvoir rejoindre son lieu de travail sans passer des heures dans les embouteillages, c'est un élément important pour le salarié, mais aussi pour l'employeur : je préfère pouvoir m'investir une demi-heure de plus dans la vie de l'entreprise que de devoir partir plus tôt pour être à l'heure chez moi ! »

Transports, comment mieux se déplacer ?

Le prolongement de la ligne B du métro jusqu'à Labège-Innopole fait l'unanimité au sein des élus communautaires. C'est en effet le seul moyen de desservir efficacement l'un des plus importants ensembles de parcs d'activités de la région (Labège-Innopole et le Parc du Canal à Ramonville) ainsi que de grands équipements structurants (centre de congrès Diagora, Carrefour, multiplexe Gaumont, Bikini, URSSAF, MCEF, Pôle emploi, et bientôt la médiathèque départementale, le siège du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, l'Ecosite régional...). Il permettra de relier aussi les différents établissements d'enseignement toulousains dans le cadre du projet Toulouse-Campus (INPT, ENSIACET, ICSI...), et assurera la desserte de tout le grand Sud-Est toulousain (environ 40 000 habitants). Pour Christian Lavigne, Vice-Président du Sicoval en charge des Transports et des Déplacements, « la priorité au développement des transports en commun et l'intérêt du schéma d'organisation des transports collectifs sur l'agglomération toulousaine, tel que le prévoit le futur Plan des Déplacements Urbains (PDU), font également l'objet d'un large consensus. Il apparaît aussi nécessaire de mettre en place, sur les territoires les moins denses, des systèmes de dessertes adaptés (du type Transports A la Demande) connectés à un mode de transport lourd et rapide. Il faut aussi améliorer la connexion du territoire du Sicoval avec ceux du Muretain, du

Lauragais, etc. Enfin, il faut relancer la politique d'aménagement de pistes cyclables ». Ces éléments, qui encouragent notamment le renforcement de l'offre en transports en commun transversaux (sur un axe Est-Ouest, et non pas Nord-Sud), laissent en débat la question de savoir dans quel objectif développer ce maillage transversal ? Est-ce prioritairement sur les trajets domicile-travail ou pour permettre d'abord des déplacements domicile-services ?



Comment diversifier l'économie locale ?

« La des besoins ». Pour cela, il est nécessaire de réfléchir à la création de nouvelles activités de taille plus modeste et de développer des territoires de vie. Mais où, comment privilégier les territoires où il y a des infrastructures routières, des dessertes en commun, quartiers d'habitats... Ou bien faut-il viser des territoires moins bien équipés, ce qui implique l'achat de nouveaux équipements et de nouveaux services ? Faut-il s'appuyer sur la proximité pour continuer à développer l'économie locale sur l'ensemble du territoire, ou faut-il privilégier d'autres moyens d'

parvenir ? Dans cette perspective, le travail à distance (télétravail...) ne serait-il pas à développer ? Comment renforcer la cohérence entre l'offre d'habitat et la politique de développement économique, afin d'offrir de l'emploi de proximité aux habitants ? Quant à l'agriculture, comment conforter sa place d'activité économique à part entière ?



Patrice Prat,
Directeur du Gaumont de Labège-Innopole

« Avec le bus, le vélo et la voiture, le métro à Labège offrira à nos clients une palette complète de moyens pour se rendre au cinéma. Le métro permettra également de répondre aux changements d'habitude des gens, qui préfèrent de plus en plus se déplacer autrement qu'en voiture. Cela facilitera enfin la vie de nos salariés qui ont des difficultés à trouver des bus lorsqu'ils finissent tard. »



Thierry Maljean, habitant de Lacroix-Falgarde

« La crèche de Lacroix-Falgarde dispose de 45 agréments et à la rentrée 2008, une dizaine d'enfants était sur liste d'attente. Confier la gestion de la crèche à l'intercommunalité offrirait plusieurs avantages : la gestion de la structure, lourde pour des parents bénévoles, serait mutualisée ; les parents pourraient choisir entre plusieurs crèches, notamment selon leur lieu de travail ; et cela favoriserait les échanges de personnel entre établissements. De plus, je ne doute pas que l'intercommunalité saurait pérenniser la qualité des prestations offertes actuellement à nos enfants. »

Services aux habitants,

vers de nouvelles compétences communautaires ?

« Des services de qualité, au meilleur coût, accessibles à tous les habitants : ces éléments sont clairement ressortis du séminaire du Sicoval, en janvier dernier, explique François-Régis Valette, Président du Sicoval. L'autre enjeu majeur de notre action pour les années à venir sera la mutualisation d'un certain nombre de services, aujourd'hui assurés par des syndicats ou les communes. Les services à mutualiser en priorité semblent être les services à la personne (petite enfance, personnes âgées) et ceux concernant la culture, le sport et les loisirs, mais peut-être y en a-t-il d'autres ? ».

Par ailleurs, faut-il une mutualisation garantissant un égal accès de tous les habitants aux mêmes services ou faut-il réfléchir à un accès différencié, selon la situation des communes (nombre d'habitants, présence d'équipements et de services, proximité/éloignement des communes urbaines...) ? Et comment finan-



cer ces nouveaux services : par une répartition des charges entre les usagers et les collectivités, mais selon quels principes ? Et quelles seront les modalités de gestion de ces services mutualisés, sachant que, dans ce domaine, la proximité est essentielle ? Dès lors, faut-il confier ces services de façon pleine et entière à la Communauté d'Agglomération ? Ou son rôle doit-il se limiter à les coordonner, ce qui lui permettrait parallèlement d'améliorer la qualité des services qu'elle assume déjà ? Doit-on créer des échelons intermédiaires de proximité, tels que les bassins de vie (regroupement de plusieurs communes) ? Et quel profil donner à ces bassins de vie : leur intervention doit-elle être liée à une mission (gestion des eaux pluviales, restauration scolaire, chemins de randonnée...) ou à un territoire ?

dossier

Environnement et cadre de vie,

sommes-nous prêts à agir ?

Pour parvenir à concilier l'intensité des activités humaines avec la préservation et la valorisation des ressources naturelles du territoire, les élus de la Communauté d'Agglomération ont, dès les années 70, défini une politique rigoureuse d'aménagement de l'espace ayant permis de protéger le territoire d'un développement économique anarchique. Adoptée en 1993, la Charte d'Aménagement réserve 60 % du territoire aux espaces naturels et agricoles, 20 % au développement économique et urbain, et 20 % aux projets des générations futures. La préservation de l'environnement étant un élément incontournable de l'Agenda 21 du Sicoval, différents moyens sont mis en place pour permettre à la Communauté d'exercer ses missions dans le respect de l'environnement : Charte Qualité Habitat, gestion différenciée des espaces verts... « Aujourd'hui, tout le monde a conscience de la crise écologique et sociale que nous traversons, explique Françoise Emery, Vice-Présidente du Sicoval en charge de

l'Agenda 21. Pour y remédier, nous savons que chaque action compte. La Région, le Département, la Communauté d'Agglomération, les communes mènent des projets dans ce sens. Mais leur impact sera plus grand si les habitants s'impliquent aussi. ». La Communauté d'Agglomération met donc en place des actions pour les accompagner : Agence Locale de l'Énergie, compositeurs, sensibilisation par les ambassadeurs du tri... Il appartient aux habitants de décider jusqu'à quel point ils sont prêts à faire évoluer leurs habitudes pour préserver l'environnement et lutter contre le changement climatique : sont-ils disposés à privilégier les modes doux pour leurs déplacements ? À réduire et à mieux trier leurs déchets ? À protéger la ressource en eau en limitant leur consommation et en évitant de la polluer ? À habiter dans des quartiers densifiés afin d'éviter le mitage de l'espace ?...

Alors, débattons ensemble !

Dans le cadre de la refonte de l'Agenda 21 de la Communauté d'Agglomération, les habitants sont invités à participer à l'enrichissement de ce programme politique. Dans cette optique, dès 2010, des ateliers permettant d'échanger avec les citoyens seront organisés. Si vous souhaitez participer, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire, en envoyant vos coordonnées postales, téléphoniques et mail à la Direction de la Communication, Cécile Rodriguez, Chargée de mission Concertation et Débat public, 05 62 24 28 15, cecile.rodriguez@sicoval.fr.



Marcel Héron, adjoint au Maire d'Ayguévives

« L'entretien des cours d'eau présente un double intérêt : écologique par la réhabilitation du milieu naturel, et de protection des personnes et des biens contre les inondations. La gestion intercommunale de cet entretien facilite les interventions, elle permet d'avoir une politique cohérente à l'échelle du territoire, de monter des projets de restauration, de reboisement, d'aménagement pour réguler les débits, etc. »